

Classes et cultures populaires: des classes et cultures dominées et stigmatisées?

2. Une étude structurelle en référence à Pierre Bourdieu¹

par Jean Blairon et Emile Servais

Le cadre de référence global de ce travail est la contribution que nous avons proposée à propos du concept de classe sociale².

Nous y décrivons les classes comme ébranlées et fragilisées par des évolutions plus globales - évolutions technologiques, politiques, sociales et culturelles - et comme des formes sociales témoignant malgré tout d'une relative stabilité.

Le coeur de l'exploration qui est faite concerne l'articulation « classes populaires » / pratiques de formation. L'enjeu consiste à présenter des « machines théoriques » permettant de formuler une pluralité d'hypothèses éclairant les questions stratégiques et critiques qui traversent les pratiques concernées et certaines des évidences dont elles sont tissées. Pour la facilité de la lecture, on a distingué les hypothèses qui touchent à ces questions stratégiques en recourant aux caractères italiques.

S'agissant de formation, une attention particulière a été évidemment accordée à la relation « capital culturel » / « distance sociale ».

Capital culturel et distance sociale

Pierre Bourdieu traite des ressources culturelles en recourant au concept de **capital culturel** ; on entend par là un indice de condition et de position, c'est-à-dire de schèmes de pensée constitutifs de la vision du monde. Ces schèmes sont considérés comme des causes et conséquences de la distribution d'un type de ressources individuelles et collectives.

Certains auteurs, dont Richard Hoggart, déjà évoqué, ont pu ainsi mettre en avant certains schèmes de pensée propres aux classes populaires : pragmatisme, goût de la jouissance immédiate, fierté de l'appartenance et de l'identité, lien entre la proximité spatiale et la proximité sociale, etc³.

Bourdieu traite de la **distance sociale** en la définissant comme le résultat de la distribution de positions au sein d'un espace social dont le volume et la structure du capital culturel sont une des coordonnées.

On représente ainsi souvent la société d'aujourd'hui comme un « ballon de rugby » (l'image est d'Alain Touraine) : une point supérieure qui mène une vie sans



commune mesure avec les autres groupes sociaux, une poche moyenne massive et une pointe inférieure en passe d'être rejetée de la société. On a ainsi une logique de « in » et de « out », avec les relations qui y sont liées : apparition d'un groupe de « working poors »⁴, question de l'alliance ou de l'opposition entre les travailleurs menacés et les demandeurs d'emploi (Pierre Bourdieu parle du poids que fait peser « l'armée de réserve » des chômeurs sur les travailleurs, contraints souvent par le chantage d'accepter une dégradation de leurs conditions de travail. La prise en compte de ces deux questions a produit des évolutions notables dans la position des syndicats. Les positions sociales sont aujourd'hui de plus en plus influencées par les effets du « verdict scolaire », qui est devenu à peu de choses près sans alternative.

*A l'état incorporé, le **capital culturel** est l'ensemble des connaissances acquises dont la détention est condition d'entrée, d'admission et de classement d'agents dans le marché des biens symboliques (être compétent dans tel domaine du savoir et plus largement de la culture). Ces biens permettent de connaître et de se reconnaître dans le monde social .*

Il est clair à ce sujet que la montée en puissance d'une économie immatérielle donne au capital culturel et à la nécessité de son acquisition et de sa maîtrise une place toute nouvelle, qui n'est pas sans influencer considérablement l'organisation du travail : de nouvelles compétences sont demandées (on se souvient de la trilogie « créativité, autonomie et sens des responsabilités, capacité d'adaptation », sujette à de multiples interprétations)⁵, qui bouleversent les frontières antérieures (des « compétences jugées autrefois

privées » font désormais partie des exigences patronales).

A l'état objectivé, maintenant, le capital culturel est l'ensemble des biens culturels possédés (patrimoine en tableaux, livres, dictionnaires, objets...).

Les questions centrales sont ici bien sûr l'accessibilité, mais aussi le classement des disciplines artistiques entre elles et leurs « lettres de noblesse » respectives. La montée en puissance de technologies de réalisation assistée (photographie, dessin, musique, vidéo...) n'est d'ailleurs pas sans effets sur la structure objective du capital culturel. Si « tout le monde » est réputé aujourd'hui pouvoir publier sur son « blog » des « vidéos », ce n'est pas sans conséquence sur la logique que les producteurs culturels sont poussés à adopter pour leurs recherches : les « pratiques vidéo alternatives » d'un Fred Forest (l'enregistrement vidéo des comportements de spectateurs pendant une exposition) sont devenues aujourd'hui des pratiques de masse dont le statut n'est pas simple à décrire en termes de capital objectivé.

A l'état institutionnalisé, cette fois, il s'agit de l'ensemble des formes de reconnaissance sociale d'une compétence conférant un statut public (magistrat, enseignant, ouvrier qualifié...).

A ce sujet, une des questions centrales est la représentation que se font les enseignants et formateurs d'adultes de leur statut. On se souvient de ce que Félix Guattari décrivait les enseignants, travailleurs sociaux, psy, formateurs, etc. comme « les ouvriers d'une industrie de pointe », fabriquant ce dont tout le monde a aujourd'hui le plus grand besoin : autrement dit le capital culturel lui-même.



Le capital culturel se transmet selon des procédures spécifiques (apprentissage) et son acquisition demande du temps et des moyens. Son volume, sa structure et son poids ne sont pas sans lien avec la détention d'autres espèces de capitaux (comme évidemment le capital social et économique : la réforme qui est aujourd'hui tentée à propos du droit d'inscription scolaire en est un exemple éclatant).

Un fait de structure qui concerne de près la formation est la tendance de plus en plus nette à séparer les procédures d'acquisition de compétences professionnelles et les autres (qui se traduit par le divorce imposé entre pratiques d'éducation permanente et programme de formation professionnelle) ; à l'heure où le monde du travail est confronté à la mobilisation de compétences d'ordre privé, et où la société devient un « ballon de rugby », ce divorce n'est pas sans poser question.

Identifier le capital culturel d'un individu ou d'un groupe dans sa relation à des individus ou groupes dont les volumes et structures du même capital sont différents permet de visibiliser non seulement des rapports de positions et de sens mais aussi des formes d'échanges à différents niveaux de relations.

Toute la question étant ici de considérer comme « non naturelles » des relations qui semblent aller de soi, comme le fait que certains pourraient avoir accès à un contrat de travail et les autres pourraient « s'investir » dans des « activités », dotées de sens en dehors de la participation au monde de la production ; cet investissement pouvant si l'on n'y prend garde récupérer la demande de sens pour justifier les relations d'exclusion.

Les **pratiques** quant à elles sont des mises en œuvre le plus souvent non conscientes d'un **habitus** : système de dispositions, lié à des conditions objectives d'existence, dispositions durables et transposables, fonctionnant comme principes générateurs et organisateurs des conduites et représentations. Elles font chez Bourdieu l'objet d'une observation et analyse visant à mettre en lumière et expliciter des logiques de domination.

Par exemple, la critique opérée par Bourdieu des effets de l'école sur l'habitus ouvrier sont sévères, puisque celle-ci se voit accusée de produire une rupture de l'habitus : l'école couperait ainsi les enfants des classes populaires de l'habitus ouvrier, en les soumettant massivement à la séduction culturelle des biens de consommation (parmi lesquels les biens culturels eux-mêmes, comme la musique de masse), biens dont les enfants issus des classes populaires se verraient en partie refuser l'accès, à cause précisément des effets du verdict scolaire (non obtention de diplôme, etc.).

Ces concepts⁶ sont à mettre en relation à celui de **champ**: principe de différenciation du monde social en espaces spécifiques c'est-à-dire ayant des enjeux, des objets et des intérêts propres et disposant d'une autonomie relative de structuration et de fonctionnement ou de fixation de ses règles d'organisation. La structure d'un champ correspond à un état des rapports de force entre les agents et institutions engagés dans une lutte pour l'occupation d'une position hégémonique en son sein (ainsi du champ académique, du champ politique, etc.). Le champ est histoire objective se transformant en fonction des enjeux de cette lutte.



Les champs entretiennent entre eux des relations : ils possèdent notamment des poids relatifs ; par exemple, on observe la propension du champ médiatique à se poser en arbitre absolu de la valeur interne à un champ (par exemple le champ politique, mais aussi évidemment le champ culturel), mais aussi des relations qu'entretiennent les champs entre eux (les médias n'accordent que très peu d'importance au champ social). Les champs connaissent aussi des intersections, porteuses de questions spécifiques.

*Pour l'objet qui nous concerne, nous pouvons pointer la nécessité d'étudier les modalités et le sens de l'intersection du champ religieux et du champ de la formation, qu'il conviendrait d'étudier comme un **champ émergent**, où se vivent les paradoxes produits par le mélange de la fragilité et de l'importance.*

Le **champ culturel** est non seulement un marché de capitaux culturels et symboliques à posséder pour y être inclus, classé et participer aux luttes pour l'imposition d'un sens légitime, mais aussi un espace de jeux réglés impliquant l'intérêt, l'adhésion et l'habileté d'agents. Cet espace n'est pas figé : il est un espace de complicité objective et de compétition entre agents partageant sous le mode du « ça va de soi » une même vision du monde.

Les éléments d'une telle architecture théorique, par trop schématisée, ne manquent sans doute pas d'intérêt pour observer d'éventuelles luttes pour l'imposition d'un sens et de formes de raisonnement pertinents, l'activation de logiques de domination⁷ et de logiques de classement qui mettent à distance dans les pratiques en général et plus particulièrement dans

les pratiques institutionnelles et individuelles d'un groupe de formation.

Ainsi peut-on analyser la propension de tant de pratiques de formation à vouloir « mettre un entrepreneur dans la machine » de la personne en formation, c'est-à-dire à considérer comme allant de soi (même si ces pratiques confinent à la parodie) que toute l'énergie soit investie dans l'acquisition de la compétence stratégique : visée, objectifs, moyens, résultats (au mépris du fait que cette compétence est la conséquence de la propriété d'un certain nombre de capitaux, et qu'elle est clairement liée à la force des positions sociales supérieures).

Il faut prendre en compte dans ce contexte le pouvoir que possède le champ médiatique à imposer une simplicité de mauvais aloi (ce qui fait le plus souvent injure à la pensée, mais réduit aussi au silence la pensée critique). Il n'est donc pas étonnant que soit montée en puissance dans toutes les disciplines scientifiques l'approche opérationnaliste (rejet du concept au profit d'une traduction en opérations concrètes, d'où succès de la pensée « par objectifs », y compris dans le champ de la formation, où le simplisme réactionnaire de la psycho-pédagogie a réussi à s'imposer). Tout ceci entre parfaitement en résonance avec le programme politique de l'Etat social actif, qui souhaite rendre désormais les droits acquis conditionnels.

D'où le problème (l'imposition d'un modèle entrepreneurial à tout le monde) peut se présenter comme la solution, et justifier l'exclusion qu'il a lui-même produite : ceux qui ne sont pas « capables » de penser leur vie sur le mode entrepreneurial sont responsables de leur sort et méritent leur



exclusion...Nous sommes ici confrontés à la violence culturelle la plus extrême.

Capital culturel : classes et distances sociales.

Pour formaliser la mise à distance produite par le recours à des principes de classement, Bourdieu construit le concept de **classe théorique** auquel il donne un rôle explicatif et prédictif. Il distingue la classe théorique instrument et résultat d'une élaboration de données d'observation sous-tendue par la recherche de la plus grande homogénéité possible et la **classe comme groupe réel**, mobilisé dans les luttes de classement.

L'analyse du rôle du capital culturel dans la constitution d'une classe sociale, capital qui est un principe de classement qui peut être réalisé selon l'un des types évoqués plus haut (incorporé, objectivé, institutionnalisé) ou l'ensemble de ceux-ci, se doit, compte tenu des évolutions du monde social, de prendre en considération le renforcement de son importance et l'évolution de ses caractéristiques.

De ce point de vue, les classes sociales se transforment sans disparaître pour autant. Si des caractéristiques anciennes peuvent être maintenues dans une forme différente, l'adaptation aux évolutions peut en faire émerger de nouvelles, faire éclater une ancienne homogénéité relative tout en n'excluant pas de la reconstruire sur base d'autres critères. On a suffisamment souligné que la précarisation du salariat rapprochait des fractions de classes antérieurement très clairement éloignées et que le chômage prolongé voire le chômage de deux générations d'une même famille pouvait faire renoncer à tout investissement culturel autre que la réception

des messages de la télévision de masse. Anne-Catherine Wagner⁸ montre bien, par ailleurs, comment, sous l'effet de la mondialisation, le cosmopolitisme comme compétence culturelle à circuler dans l'espace international (maîtrise de plusieurs langues étrangères, des critères d'excellence internationaux de production et de diffusion culturelle...) est devenu un principe fort de différenciation culturelle. Elle souligne que si « l'aristocratie ouvrière », ou plus exactement aujourd'hui « l'aristocratie salariale » n'est pas dépourvue de compétences internationales, celles-ci sont de nature différente : elles sont le plus souvent acquises sur le tas par la participation à des rencontres syndicales, congrès internationaux et/ou l'occupation tardive de postes dans les instances internationales du travail; ceci n'est rendu possible et légitime que par une longue implication dans des combats locaux liés à un territoire. Ainsi aurait-on un cosmopolitisme facteur de distinction sociale et un cosmopolitisme du monde du travail ou « du bas ».

Le public, les formateurs et les pratiques de formations du Cefoc et de bien d'autres institutions similaires, peuvent notamment être interrogées de ce point de vue (et ce d'autant plus que l'institution est héritière d'un moment de l'histoire ouvrière) soit : quelles sont les caractéristiques différentielles du capital culturel détenu par les uns et les autres, quelles sont les caractéristiques des lieux et modalités d'acquisition de celui-ci, quels sont les effets sociaux de ces différences...



Notes

¹ Nous donnons ici une synthèse d'une formation élaborée pour et avec les cadres du Cefoc (cfr le texte « Un dispositif d'exploration ») à deux réserves près : nous livrons des résultats qui dépassent le cadre strict de l'institution partenaire, tout en lui laissant la propriété de certaines questions internes ; nous nous écartons du compte rendu en introduisant dans ce texte certains points issus de séances consacrées à d'autres auteurs ou issus de réflexions qui nous sont propres.

² Emile Servais et Jean Blairon., *Classes sociales et post-modernité*, Intermag Décembre 2006.

³ Le film de Benoît Mariage *Les convoyeurs attendent* en livrent une reconstitution intéressante.

⁴ Cfr l'analyse de C. Bartholomé dans ce magazine.

⁵ Cfr *Intermag*, synthèse du deuxième chantier namurois des « Assises de l'égalité ».

⁶ Pour un approfondissement voire d'autres formulations des concepts de Bourdieu on se référera notamment à. C. Chauviré et O. Fontaine. *Le vocabulaire de P. Bourdieu*. Ellipses 2003 et *Abécédaire de Pierre Bourdieu*. Sils Maria 2006.

⁷ Il va de soi que si on prend en considération l'ensemble de la formation et notamment la perspective interactionniste développée ci-après la question des logiques d'échange n'est pas épuisée par la mise en évidence de logiques de domination. Non seulement elles ne sont qu'une forme parmi d'autres de logiques de pouvoir mais de plus l'interdépendance des protagonistes d'un échange peut les contraindre à déployer des logiques de coopération. Voir G.Lienard et E Servais. *Logiques de domination et de pouvoir*. Revue de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles. *Hommage à Pierre Bourdieu*. 2002/1-4.p 61-76.

⁸ A-C. Wagner. *Les classes sociales dans la mondialisation*. La Découverte, « Repères »,2007.